

Lalmy 2008

Elections cantonales Cergy-Nord, Ensemble, Bougeons le Val d'Oise



Schéma Directeur Régional de l'Ile-de-France (SDRIF) Position de Pascal-Eric LALMY

Une enquête publique est en cours pour déterminer l'avenir de la Région Ile-de-France et des ses habitants (du 15 octobre au 8 décembre 2007)

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a adopté, en séance plénière, en février 2007, le Schéma Directeur de l'Ile-de-France (SDRIF). Le SDRIF organise l'aménagement de notre Région pour les 30 prochaines années.

A travers le SDRIF, la Région Ile-de-France rappelle sa vocation d'aménagement du territoire. La Région joue un rôle en matière de développement économique, de croissance des territoires, et dans certains cas de réparations écologiques.

Le développement de chaque « bassin de vie » de l'Ile-de-France se trouve au cœur du SDRIF.

Pour **Pascal-Eric Lalmy**, conseiller municipal de Cergy et candidat aux élections cantonales sur le canton de Cergy-Nord, le SDRIF va permettre de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en mettant en avant 4 grandes priorités pour les Franciliens :

1. **Plus de transports** : par la création de nouvelles lignes de train, de RER, de Bus, en particulier pour favoriser les liaisons de banlieue à banlieue ;
2. **Plus de logements** : pour faire face à l'explosion du prix des appartements et des loyers, en construisant d'avantage de logements accessibles au plus grand nombre, répartis sur l'ensemble du territoire francilien ;
3. **Plus d'espaces verts** : pour améliorer le cadre de vie de tous, lutter contre la pollution et préserver la biodiversité dans notre Région ;
4. **Plus d'emplois** : pour lutter contre le chômage, en facilitant notamment l'installation des entreprises dans toute l'Ile-de-France, et plus seulement dans quelques zones dynamiques.

Dans le Val d'Oise, Pascal-Eric LALMY dénonce l'attitude du Conseil Général et regrette les prises de position hostiles à la vision régionale, notamment en ce qui concerne les infrastructures routières et autoroutières.

Les arguments des opposants au SDRIF sont caricaturaux et infondés : prétendue stigmatisation des automobilistes, impossibilité d'obliger les communes à construire des logements sociaux, atteinte au développement économique...

- ***Le SDRIF confirme la place de Cergy-Pontoise comme pôle structurant majeur d'Ile-de-France en soulignant son caractère de « territoire stratégique » (p. 142, p. 154, p. 162, p. 164). L'implantation d'un parc des expositions et d'un centre de congrès, avec le renforcement du pôle d'enseignement supérieur (p. 164), contribuerait à renforcer le rayonnement de l'agglomération en relation avec la plate-forme aéroportuaire de Roissy et avec Paris.***

- **Pascal-Eric LALMY rappelle, en conformité avec le SDRIF et la majorité régionale, son opposition notamment à la réalisation du prolongement de la Francilienne (p ; 123)) et son attachement au développement des transports en commun. En particulier l'idée d'une liaison TGV Londres-Paris via Amiens débouchant à Cergy-Pontoise (p. 164) mérite une attention particulière, ainsi que la proposition de prolonger la tangentielle Ouest jusqu'à Cergy en tram-train (p. 119-120).**
- **La création d'une gare TGV (p. 131) envisagée dans le secteur de Cergy-Pontoise permettrait de relier l'agglomération à la liaison Londres-Paris via Amiens d'une part et d'une liaison TGV vers la Normandie d'autre part.**

Le SDRIF peut, toutefois, être amélioré sur certains points.

- **En particulier il ne prévoit pas de prolongation de la ligne C du RER au-delà de Pontoise (p. 119). Or un habitant sur deux du Val d'Oise travaille en-dehors du département, la prolongation du RER C jusqu'à Osny répondrait à un besoin des habitants et permettrait de réduire de façon conséquente le trafic routier de transit vers les gares RER de Cergy et Pontoise le matin et au retour le soir.**
- **Le SDRIF avance l'idée d'aboutir à un couvre-feu sur l'aéroport de Roissy de 22h à 6h comme à Orly (p. 143) ce qui est une excellente chose, néanmoins il écarte l'idée d'un troisième aéroport dont la nécessité est pourtant incontestable, en particulier pour le trafic de fret.**
- **Le SDRIF n'avance aucune proposition forte pour Argenteuil qui est pourtant la ville la plus importante du Val d'Oise et la troisième ville d'Ile-de-France. Or le développement économique d'Argenteuil est indispensable à un rééquilibrage du Val d'Oise.**
- **Il faut aussi rappeler la nécessité de la création d'installations culturelles, de loisirs et sportives pour aboutir à un rééquilibrage de l'offre en regard des besoins et des retards constatés, particulièrement en matière de stades, gymnases et piscines.**
- **L'objectif très ambitieux de construction de logement à Cergy-Pontoise répond à une nécessité pour la population, mais elle doit s'accompagner nécessairement d'un renforcement du bassin d'emploi par la réalisation d'équipements structurant et la mise à disposition des entreprises d'un foncier disponible en quantité et bien positionné pour répondre à leurs besoins et garantir l'équilibre un emploi pour un actif sur l'agglomération et réduire la dépendance de Cergy-Pontoise vis-à-vis du « cœur de l'agglomération ». C'est pourquoi il est nécessaire de représenter pour Cergy-Pontoise sur la carte stratégique « accueillir et stimuler l'emploi et l'activité économique » (p. 102) par une étoile violette le centre de congrès qui est évoqué par ailleurs dans le SDRIF (p. 164).**

Le SDRIF est à la hauteur de la dimension européenne et internationale de notre Région capitale, sans oublier les contraintes objectives qu'elle induit, notamment en ce qui concerne les questions du transport aérien et des infrastructures autoroutières, qui mobilisent les associations et menacent de nombreux riverains.

En conclusion le projet de SDRIF tel qu'il nous est soumis avec les nombreux points positifs qui ont été relevés va de le sens des intérêts des habitants du canton de Cergy-Nord sous

réserve des remarques concernant le RER C. S'agissant de l'ensemble du département le SDRIF offre de véritables perspectives de développement néanmoins la perspective de la création d'un troisième aéroport pour le fret n'est pas à écarter. Une meilleure prise en compte de l'importance démographique d'Argenteuil pour l'équilibre du développement du Val d'Oise est nécessaire et sans oublier la nécessité de rééquilibrer l'offre d'installations culturelles, de loisirs et sportives.

J'appelle tous les Franciliens en général et les Valdoisiens en particulier à participer à l'enquête publique, à défendre la vision régionale et à lutter contre la logique inégalitaire défendue par les opposants au SDRIF.